



**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 70**

Projet Turcot à Montréal

Fermeture de la rue Saint-Rémi entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest durant la fin de semaine du 11 septembre 2015

Montréal, le 8 septembre 2015 – Le ministère des Transports informe les usagers de la route qu'il procédera à la fermeture complète, de jour et de nuit, de la rue Saint-Rémi entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest durant la fin de semaine du 11 septembre 2015. Cette entrave est nécessaire afin de réaménager l'intersection des rues Saint-Rémi et Cazalais, ce qui libérera l'aire de travail nécessaire à la construction de la bretelle de l'autoroute 15 en direction sud menant à la future route 136 en direction est.

Du vendredi 11 septembre à 20 h à lundi 14 septembre 5 h

- Fermeture complète de la rue Saint-Rémi entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame Ouest

Détour

La rue De Courcelle étant fermée à la circulation automobile entre les rues Saint-Jacques et Acorn jusqu'à la fin de l'année 2015, les usagers de la route devront emprunter un chemin de détour balisé par la place Saint-Henri ou l'avenue Atwater.

Circulation locale

La circulation locale sera permise sur la rue Saint-Rémi entre les rues Notre-Dame Ouest et Cazalais.

Piétons et cyclistes

Les piétons et les cyclistes seront invités à emprunter les rues Cazalais et Desnoyers.

Accès aux rues Cazalais, Walnut et Desnoyers

Aucune circulation ne sera permise sur la rue Saint-Rémi entre les rues Saint-Jacques et Cazalais. Ce faisant, il ne sera pas possible d'atteindre les rues Cazalais, Walnut et Desnoyers par la rue Saint-Rémi pour les usagers de la route provenant de la rue Saint-Jacques. Ces derniers devront emprunter le

chemin de détour balisé afin d'atteindre la rue Saint-Rémi à partir de la rue Notre-Dame Ouest.

En 2015, plusieurs chantiers seront en cours sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter la section [Mobilité Montréal](#) du site quebec511.info pour planifier leurs déplacements. Il y a toujours des chantiers sur les routes du Québec, où s'activent travailleurs et signaleurs. La consigne à respecter demeure : quand c'est orange, on redouble de prudence!

- 30 -

Source :

Ministère des Transports
Direction des communications

Pour renseignements :

Ministère des Transports
Direction des communications
Tél. : 514 873-5600